

route, une des plus vieilles, peut-être, qu'il y ait au monde, siège d'un marché d'une ancienneté probablement aussi fort reculée, Kennouât a conservé, jusqu'à nos jours, des ruines considérables, restes de son état florissant dans l'antiquité(1). Sur plusieurs des inscriptions qui y ont été découvertes et qui sont recueillies dans le *Corpus inscriptionum Græcarum*, se rencontre le nom propre *Θαῖμος* (2), ce qui justifie la lecture proposée plus haut du nom de notre marchand, sur l'une et l'autre de ses deux épitaphes.

Lorsque Pompée s'empara de la Coelé-Syrie, il rendit à leurs anciens citoyens et à leurs lois propres, plusieurs villes, dont les Juifs et les Arabes s'étaient emparés. Cet événement, qui tout en les assujétissant à la domination romaine, leur restituait leur autonomie et une liberté que depuis longtemps elles ne connaissaient plus, fut considéré, par ces villes, comme une époque heureuse, d'où elles se mirent à compter les années dans leurs annales et sur leurs monuments. M. l'abbé Belley a démontré, dans une dissertation, insérée dans le 28^e volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, que cette ère a commencé à l'automne de l'an 690 de Rome. Trois villes principalement l'adoptèrent, Pella, Dium et Canatha, auxquelles on peut encore joindre Abila, Gadara, Hippius et Philadelphie. La médaille citée de Claude est datée de l'an 150; une autre de Domitien de 156; une quatrième, présentant au droit une tête de femme et au revers une victoire avec le nom de

(1) Voir, pour plus de détails sur ce sujet, le voyage de notre confrère Guillaume Rey, dans le *Haouran et sur les bords de la mer Morte*, p. 128 et suiv., et les belles planches qui accompagnent la description de Kennouât, dans l'atlas joint à ce volume.

(2) Voir les nos 4,605, 4,606, 4,611 et suivants de ce Recueil. Le n^o 4,612 mentionne précisément un *Θουλευτής* de Canatha et offre un exemple de l'éthnique *Καναθηνός*.